

Fortis Luxembourg Finance émet un nouveau produit structuré: COUPON PLUS NOTE 5 SUSTAINABLE



Document promotionnel



**BNP PARIBAS
FORTIS**

La banque et l'assurance d'un monde qui change

Produit structuré



6 ans et demi



Remboursement à 100% de la valeur nominale à l'échéance



6 coupons compris entre 1,50% et 8% (brut)



Profil conservateur à neutre



Coupons associés à 20 actions durables

Panier des 20 actions

Entreprise	Pays	Secteur
BP plc	Grande-Bretagne	Energie
Deutsche Telekom AG	Allemagne	Télécoms
E.ON AG	Allemagne	Services
Enel SpA	Italie	Services
ENI SpA	Italie	Energie
Exxon Mobil Corp.	Etats-Unis	Energie
France Telecom SA	France	Télécoms
GDF Suez	France	Energie
Merck & Co Inc.	Etats-Unis	Soins de santé
Nestlé SA	Suisse	Consommation
Nippon Telegraph & Telephone Corp.	Japon	Télécoms
Novartis AG	Suisse	Soins de santé
Pfizer Inc.	Etats-Unis	Soins de santé
Procter & Gamble Co	Etats-Unis	Consommation
Repsol YPF SA	Espagne	Energie
Sanofi-Aventis SA	France	Soins de santé
Takeda Pharmaceutical Co Ltd	Japon	Soins de santé
Telefonica SA	Espagne	Télécoms
Unilever NV	Pays-Bas	Consommation
Verizon Communications Inc.	Etats-Unis	Télécoms

La COUPON PLUS NOTE 5 SUSTAINABLE

- ✓ donne droit au remboursement à 100% de la valeur nominale à l'échéance,
- ✓ distribue un coupon régulier d'au minimum 1,50% (brut),
- ✓ offre la possibilité de voir grimper ce coupon jusqu'à 8% (brut),
- ✓ présente une dimension durable.

Un placement pour l'investisseur prudent

La COUPON PLUS NOTE 5 SUSTAINABLE vous donne droit à un remboursement de votre capital à 100% de sa valeur nominale à l'échéance, soit le 19 septembre 2016.

Six coupons compris entre 1,50% et 8% (brut)

Chacun des 6 coupons sera compris entre

- un minimum de 1,50% (brut) et
- un maximum de 8% (brut)

en fonction de l'évolution d'un panier composé de 20 actions durables internationales.

Le montant de chaque coupon est déterminé par l'évolution des actions par rapport à leur niveau de départ, fixé une fois pour toutes à l'émission.

- Si une action est restée stable ou a progressé, on lui attribue **d'office une hausse de 8%**.
- Si une action a reculé, sa baisse n'est prise en considération **que jusqu'à -25%**.

L'évolution du panier est égale à la moyenne des 20 performances ainsi retenues, et détermine le montant du coupon distribué.

Performance réelle	Performance retenue
-50%	-25%
-18%	-18%
-3%	-3%
0%	8%
4%	8%
20%	8%

Trois scénarios pour illustrer toutes les possibilités

Scénario le plus optimiste	Scénario intermédiaire	Scénario le plus pessimiste
Les 20 actions du panier ont enregistré une performance nulle ou positive au terme de la période d'observation.	L'évolution du panier au terme de la période d'observation est comprise entre 1,50% et 8%.	L'évolution du panier est inférieure à 1,50% ou négative au terme de la période d'observation.
Le coupon pour cette période sera de 8% (brut).	Le coupon pour cette période sera égal à l'évolution du panier.	Le coupon pour cette période sera néanmoins de 1,50% (brut).



Comment souscrire?

Le présent document est rédigé dans le cadre d'une offre publique en Belgique. Les restrictions de vente applicables à la COUPON PLUS NOTE 5 SUSTAINABLE sont reprises dans le Prospectus (voir au verso).

La période de souscription court du 13 février à 9 h au 12 mars 2010 à 16 h.

Une clôture anticipée est toutefois possible en cas de modification des conditions de marché ou de sursouscription.

Votre banque est toujours à portée de la main. Informations et/ou souscriptions:



aux guichets de toute **agence BNP Paribas Fortis**



via **Phone banking** (au 02 433 40 32)



via **PC banking** et sur le site www.fortisbanking.be/emissions (cliquez ensuite sur "émissions en cours").

Principales caractéristiques de cette émission



Description

Emetteur: Fortis Luxembourg Finance SA, filiale de Fortis Banque SA.

Garant: Fortis Banque SA.

Rating du garant: A1 (Moody's), AA- (Standard & Poor's), AA- (Fitch).

Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une obligation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de l'émetteur. Il peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment par l'agence de notation.

Titres

- Valeur nominale: 1.000 EUR.
- Montant de l'émission: minimum 1 million EUR et maximum 50 millions EUR.
- Code ISIN: XS0485896855 - Série 626.
- Titres non subordonnés, scripturalisés représentés par un titre collectif, régis par le droit anglais.
- Cotation: Bourse de Luxembourg (voir "Risque" ci-dessous, et notamment le risque de liquidité).



Profil d'investisseur

Sur la base des critères établis par BNP Paribas Fortis, ces titres sont destinés à l'investisseur présentant un profil de risque **conservateur à neutre**. Ils peuvent néanmoins convenir pour des portefeuilles diversifiés répondant à un autre profil.

Plus d'informations sur les profils de risque sur www.fortisbanking.be/epargneretplacer (cliquez ensuite sur "Etablir votre profil d'investisseur"). Il est recommandé aux investisseurs de vérifier si cet investissement est approprié compte tenu, notamment, de leurs connaissances et de leur expérience en matière financière, de leurs objectifs d'investissement et de leur situation financière. En cas de doute, ils sont invités à consulter un conseiller en placements BNP Paribas Fortis.



Durée

Date d'émission et de paiement: 19 mars 2010.

Date d'échéance: 19 septembre 2016, soit une durée de 6 ans et demi.

Prix de remboursement: 100% de la valeur nominale à l'échéance.



Rendement

- Variables, **les coupons sont compris entre un minimum de 1,50% et un maximum de 8% (brut)** en fonction de l'évolution d'un panier de 20 actions durables.
- La distribution des coupons est prévue le 19 mars de chaque année, à l'exception du dernier coupon dont la distribution est prévue le 19 septembre 2016.
- Le rendement interne brut sera compris entre un minimum de 1,07% et un maximum de 7,07%.



Mécanisme

- Valeur initiale de chaque action: cours de clôture du 5ème jour ouvrable précédant le 19 mars 2010.
- Niveaux intermédiaires et final de chaque action: cours de clôture du 5ème jour ouvrable précédant la date de paiement du coupon.
- L'évolution de chaque action par rapport à sa valeur initiale sera prise en compte à hauteur de 8% à la hausse et avec un plancher de -25% à la baisse.
- L'évolution du panier sera égale à la moyenne des 20 performances ainsi déterminées.



Frais

Prix d'émission: 102% de la valeur nominale (incluant une commission de placement de 2%, à charge de l'investisseur particulier).

Service financier: gratuit auprès de l'agent payeur BNP Paribas Fortis en Belgique.

Conservation en compte-titres: gratuite en Compte-titres BNP Paribas Fortis.



Risque

En cas de défaut de l'émetteur ou du garant, le détenteur d'une obligation supporte le risque de ne pas retrouver son capital à l'échéance. Par ailleurs, le cours de l'obligation peut fluctuer en fonction de différents facteurs tels que la santé financière de l'émetteur, l'évolution générale des taux d'intérêt, l'évolution des actions sous-jacentes et la volatilité des marchés. Rien ne garantit en outre le développement d'un marché actif permettant la négociation de ces titres. Le marché peut s'avérer limité et peu liquide, et il n'est pas possible de prévoir les cours auxquels ces titres pourront y être négociés. L'investisseur qui voudrait vendre ses titres avant leur remboursement devra donc les vendre au prix du marché. Celui-ci pourra être inférieur ou supérieur à la valeur nominale.

Pour obtenir plus de détails sur les facteurs de risque, nous invitons les investisseurs à lire attentivement le prospectus de base et les Final Terms, et à considérer la décision d'investir dans les titres à la lumière de toutes les informations qui y sont reprises et, plus particulièrement, des informations mentionnées dans la section "Facteurs de risque". Il leur est aussi recommandé de consulter notre "Brochure d'information - Instruments financiers" disponible en agence ou sur le site www.fortisbanking.be/epargneretplacer (rubrique "Mifid" dans Infos complémentaires).



Fiscalité

Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique: les revenus de titres de créances étrangers encaissés auprès d'un intermédiaire financier établi en Belgique sont soumis à la retenue du précompte mobilier (PM) de 15%.

Le prélèvement du PM a un caractère libératoire dans le chef des investisseurs privés. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible d'être modifié ultérieurement.

Les autres catégories d'investisseurs sont invitées à se renseigner quant au régime fiscal qui leur est applicable.

Taxe sur opérations de bourse (TOB): pas de TOB sur le marché primaire; TOB de 0,07% à la vente et à l'achat sur le marché secondaire (maximum 500 EUR par opération).



Documentation

Le prospectus de base daté du 17 juin 2009, approuvé par la CSSF, et les Final Terms datées du 13 février 2010 (ensemble le "Prospectus") sont à disposition aux guichets de toute agence BNP Paribas Fortis, sur simple appel au 02 433 40 32 ou sur le site www.fortisbanking.be/emissions (cliquez ensuite sur "émissions en cours").

Un résumé en français du Prospectus de base est également disponible.

Ce document est une communication à caractère promotionnel, produit et distribué par Fortis Banque SA. Il ne constitue ni du conseil en investissement ni de la recherche en investissement. Il n'a dès lors pas été élaboré conformément aux dispositions relatives à la promotion de l'indépendance de la recherche en investissements et n'est pas soumis aux règles prohibant l'exécution de transactions avant la diffusion de la recherche en investissements. Bien que Fortis Banque ait pris toutes les mesures raisonnables afin de garantir l'exactitude des informations contenues dans ce document, ni Fortis Banque ni aucune personne qui lui est liée ne pourront être tenues pour responsables des éventuels dommages et coûts directs ou indirects qui résulteraient de l'utilisation de ce document ou d'une décision prise sur la base de ce document, sauf en cas d'informations trompeuses, inexactes ou contradictoires par rapport au Prospectus.